

2022

Rapport régional d'activités



La Cimade

Auvergne-Rhône-Alpes
L'humanité passe par l'autre

TABLE DES MATIERES

Edito	2
I. Faire vivre la dynamique associative	3
A. Les groupes locaux : la base active de La Cimade	3
1. Aperçu général des activités	3
2. Les 11 groupes locaux.	4
B. L'appui régional au fonctionnement et à l'organisation du mouvement	5
1. Les instances régionales et locales en 2022	5
2. L'équipe salariée et volontaire en région	6
C. Les axes de travail régionaux et la participation aux chantiers nationaux.	6
1. Au niveau régional.	6
2. Au niveau national	8
D. Le soutien « technique » aux équipes bénévoles en région.	9
1. Formations internes	9
2. Animation juridique : réponses aux sollicitations.	11
II. Agir pour le respect des droits et l'intégration des personnes étrangères	13
A. Les permanences d'accueil et d'informations	13
1. Déploiement du logiciel SAAM	13
2. Analyse des données	13
3. Focus sur les actions en prison	16
B. Les ateliers d'apprentissage du français	17
C. Les projets et mobilisations en région.	18
1. Accès aux Préfectures : généralisation de la dématérialisation	18
2. Jeunes en danger isolé·e·s de nationalité étrangère.	19
3. Commission enfermement : actions contre la rétention administrative	20
4. Frontière franco-italienne	21
III. Favoriser le dépassement des préjugés	22
A. Actions de sensibilisation vers le public jeune et scolaire	22
B. Autres actions de sensibilisation plus largement.	23
1. Festival Migrant'scène en région.	23
2. Cercles de silence	23
3. Conférence-débats et autres.	23
IV. Faire en lien avec nos partenaires	24
A. Les partenaires associatifs	24
B. Les partenaires institutionnels	24
C. Les partenaires financiers	24
V. Assurer la viabilité économique de la région : rapport financier	25
A. Évolution du nombre d'adhérent·e·s de la région AURA de 2018 à 2022	25
B. Présentation du bilan 2022 et du budget prévisionnel 2023	26

EDITO

« Je fais le rêve que les hommes, un jour, se lèveront et comprendront enfin qu'ils sont faits pour vivre ensemble comme des frères. »

Je fais encore le rêve, ce matin, qu'un jour chaque étranger de ce pays, chaque homme de couleur dans le monde entier soit jugé sur sa valeur personnelle plutôt que sur la couleur de sa peau, et que tous les hommes respecteront la dignité de la personne humaine. » Martin Luther King (28 août 1963)

A la Cimade oui nous faisons ce rêve ! Seulement ce n'est un simple rêve c'est une revendication ! Et jour après jour, les équipes bénévoles/salariés défendent que c'est possible ! En rencontrant nos concitoyens pour décortiquer les préjugés avec des élèves, dans la rue, pendant un festival, en accueillant des personnes exilées pour avec eux se repérer dans le labyrinthe de la législation, en aidant à acquérir la langue française pour comprendre, en rencontrant les décideurs pour éclairer des analyses, en donnant la

parole à des chercheurs sur le monde qui vient... Autant d'actions qui s'inscrivent dans « une solidarité active avec les personnes exilées » !

Les années passent et nous devons continuer de nous mobiliser pour défendre une autre société d'accueil.

En Auvergne Rhône Alpes, plus de 400 personnes sont impliquées. Les soutiens financiers et moraux sont importants et fondamentaux pour mettre en œuvre les nombreux projets régionaux. Développer nos énergies en partenariat avec vous avec d'autres restent un élément fort de nos activités.

Ce qui nous rassemble doit être plus fort que ce qui nous sépare.

Monique Guyot-Berni
Présidente de La Cimade en région Auvergne Rhône-Alpes

I. FAIRE VIVRE LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

A. Les groupes locaux : la base active de La Cimade

1. Aperçu général des activités



583 personnes adhérentes dont **407** bénévoles agissant activement aux niveaux local et régional.



27 lieux de permanences d'accueil et d'accompagnement en région dans 11 départements



Intervention dans **11** prisons pour accompagner et aider les personnes incarcérées dans l'exercice de leurs droits



21 cours d'apprentissage linguistique pour les personnes étrangères afin de favoriser l'accès à la langue et à la culture



123 événements organisés dans le cadre du Festival Migrant'scène et **9929** personnes participantes



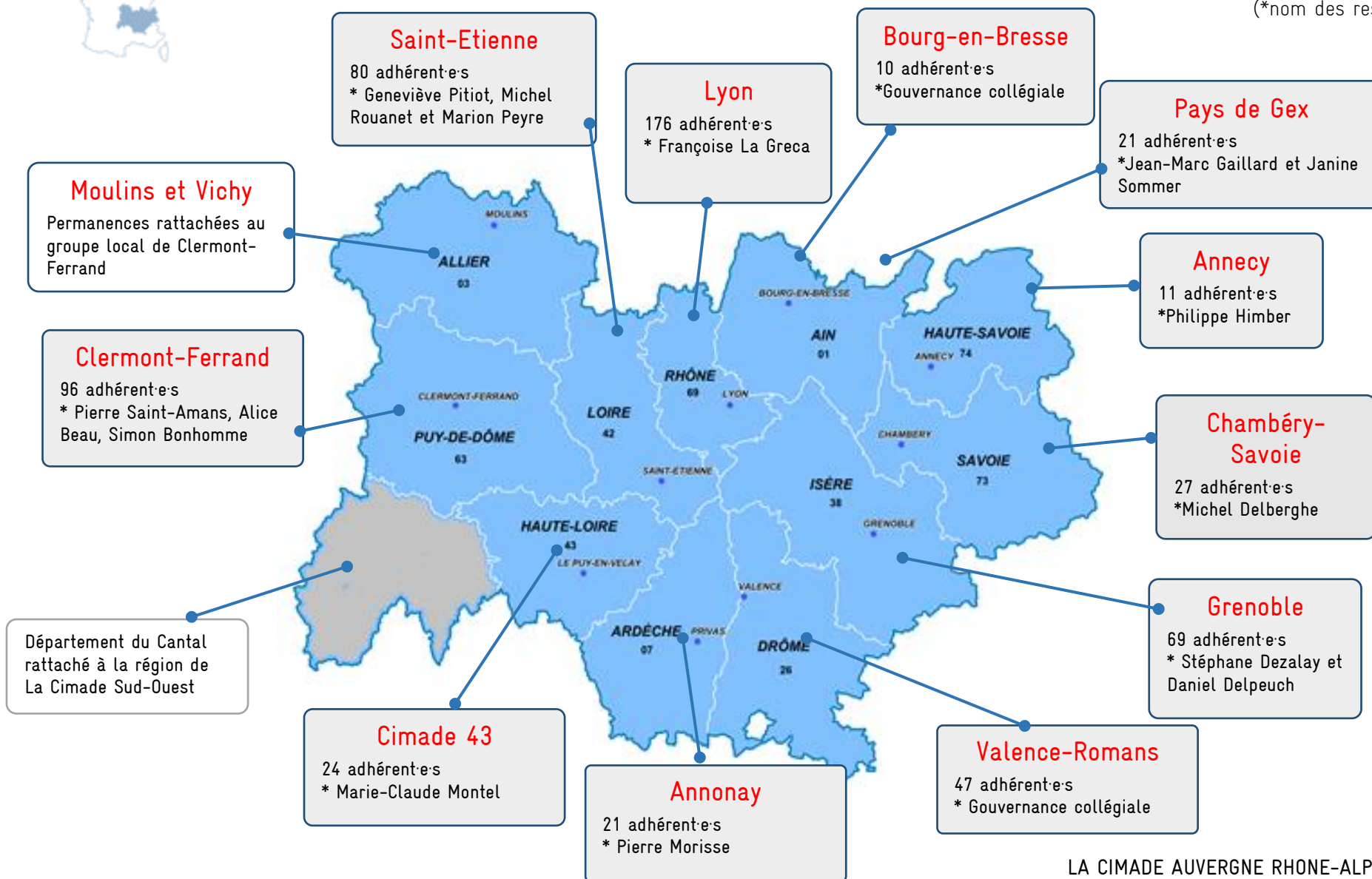
Intervention dans **23** établissements scolaires pour sensibiliser l'opinion des jeunes publics sur les réalités migratoires





2. Les 11 groupes locaux.

(*nom des responsables)



B. L'appui régional au fonctionnement et à l'organisation du mouvement

L'équipe régionale composée des membres du bureau régional, du conseil régional et de l'équipe salariée en région a la mission de faire vivre une dynamique associative au niveau régional. Ainsi, elle peut participer et/ou venir en appui aux réunions organisées par les groupes locaux, préparer et animer des journées régionales en fonction des besoins recueillis au niveau local, elle anime aussi les temps régionaux formels comme l'assemblée régionale et le conseil régional. Elle a aussi pour mission de mettre en œuvre les orientations décidées lors de l'assemblée régionale et qui peuvent être retravaillées en conseil régional.

1. Les instances régionales et locales en 2022

En 2021 il y a eu un renouvellement des équipes élues pour deux ans (représentant les groupes locaux) au conseil régional.

Le conseil régional met en œuvre la politique régionale définie par l'assemblée régionale, en concertation avec le/la délégué.e national.e en région. Il est notamment chargé de convoquer l'assemblée régionale. Il désigne le bureau régional (article 5.2.2 des statuts) ainsi que les délégué.e.s à l'assemblée générale nationale (voir le tableau en Annexe).

Les membres du conseil régional s'applique à créer et/ou entretenir un lien entre les groupes locaux de la région et avec les structures nationales de La Cimade. Il travaille constamment avec la déléguée nationale en région (DNR) et la secrétaire générale (article R.5.2.3 du règlement d'application des statuts).

En 2022, le conseil régional a été ouvert aux militant.e.s qui le souhaitaient. Ainsi la réflexion et la communication sont plus largement partagées. Un, parmi les 5 rencontres, a été délocalisé à Saint-Etienne.

Le bureau, composé de trois membres, a été enrichi de deux nouveaux bénévoles. Il s'est réuni 13 fois en présence à Lyon ou par voie numérique. Des membres ont été présents à toutes les rencontres nationales.

L'Assemblée régionale 2022 s'est tenue en mai le week-end du 14 et 15 mai au Mazt-Saint-Voy à la Costette. Le sujet central portait sur les frontières. Un chercheur est intervenu sur les mesures restrictives en traversée du Niger.

La région Cimade AuRA a reçu (et préparé avec une équipe nationale) la session annuelle qui s'est déroulée en septembre à Autrans. Durant trois jours, tables rondes et ateliers ont porté la thématique de l'accueil.

Bureau bureau.aura@listes.lacimade.org			
Présidente	Monique	GUYOT-BERNI	Clermont-Ferrand
Trésorier	Jacques	GUILBAUD	Cimade 43
Membre du bureau et représentant au Conseil national	Philippe	HIMBER	Anney
Secrétaire	Martine	PIGNOT	Valence
Trésorier adjoint	François	DELAMER	Lyon

2. L'équipe salariée et volontaire en région

L'équipe salariée en région est composée d'une déléguée nationale en région, Kaoutar Djemai-Dawood et de deux chargés de projet régional : Antoine Decourcelle et Mariia Popova (jusque fin mai). Du 30 mai 2022 au 13 janvier 2023, nous avons accueilli Manon Testemale, chargée de projet régional en remplacement de Mariia Popova.

En lien étroit avec les instances régionales et dans le cadre du projet associatif, ses missions comprennent notamment :

- La participation au développement et à l'animation du mouvement Cimade dans la région
- Le soutien aux équipes bénévoles dans la mise en place de projets et d'activités locales, de conseil juridique, de sensibilisation de veille sur les pratiques des administrations et des juridictions...
- L'appui régional au fonctionnement et à l'organisation des instances locales et régionale

En 2022, le groupe local de Grenoble a accueilli Pauline Ronchera en volontariat de service civique de septembre 2022 à mai 2023. Le groupe local du Pays de Gex a accueilli Safiye Kanturk en stage pendant trois mois (avril à début juillet 2022)

C. Les axes de travail régionaux et la participation aux chantiers nationaux.

1. Au niveau régional.

Dans le cadre de leur mandat 2021-2023, les membres du Conseil régional ont défini trois chantiers prioritaires qu'ils ont fait avancer tout au long de l'année 2022 :

- **Parcours bénévoles** : de l'accueil à l'accompagnement, s'engager dans la vie associative de La Cimade ([conseil régional du 5 février 2022](#)) en plus des initiatives de premier accueil régional pour les nouveaux et nouvelles bénévoles (3 journées par an) ceci étant une source pour envisager l'accompagnement au long cours.
- **La sensibilisation** : quelle portée ont nos actions de sensibilisation ? toucher au-delà de l'entre-soi. Toute Cimadien-ne est un « sensibilis'acteur » ([conseil régional du 5 février 2022](#)). Formations internes et journées régionales ont été proposées aux équipier-ères des groupes locaux (cf. partie sensibilisation)
- **Plaidoyer** : porter haut et fort les revendications de La Cimade. Connaître, comprendre, appréhender et s'approprier les positions politiques de La Cimade pour les défendre auprès des décideurs politiques ([conseil régional des 20 octobre](#) et [10 décembre 2022](#))

Par ailleurs, ils ont continué leurs réflexions sur :

- La place du droit à La Cimade ([conseil régional des 14 décembre 2021](#) et [5 février 2022](#))
- La capacité d'agir des personnes étrangères ([conseil régional du 7 avril 2022](#))

Panorama des chantiers régionaux

INF'AURA

Depuis octobre 2020, des membres du conseil régional, soutenus par l'équipe salariée, publient deux fois par an une lettre d'information régionale contenant en règle générale un dossier, des actus locales, régionales, juridiques, et un calendrier, entre autres choses... A retrouver sur le site internet de La Cimade, rubrique actualités de la page régionale :



<https://www.lacimade.org/infaura-n3-lettre-dactualite-regionale-de-fevrier-2022/>

<https://www.lacimade.org/infaura-n4-lettre-dactualite-de-juillet-2022/>



SENSIBILISATION

Une marche supplémentaire a été franchie en 2022 par l'ensemble des groupes locaux soutenu par l'équipe régionale pour faire des actions de sensibilisation une des actions phare de La Cimade.

<https://www.lacimade.org/intervenir-dans-lespace-public-le-porteur-de-parole/>

<https://www.lacimade.org/la-cimade-lance-ledition-2022-du-festival-migrantscene-son-mot-dordre-libertes-dans-legalite-et-la-solidarite-du-12-novembre-au-5-decembre/>

<https://www.lacimade.org/dans-le-cadre-du-festival-migrantscene-experimentation-a-grenoble-du-allers-vers-grace-a-lanimation-porteur-de-parole/>

ENFERMEMENT



Les activités du groupe régional enfermement démarrées en 2020 se sont accentuées en 2022 en poursuivant un double objectif : informer les citoyen·ne·s de la situation des personnes retenues en centre de rétention administrative d'une part, dénoncer la politique d'enfermement des personnes étrangères d'autre part en demandant notamment la fermeture des centres de rétention administrative.

<https://www.lacimade.org/ouverture-du-nouveau-cra-de-lyon-saint-exupery-des-capacites-denfermement-doublees-pour-des-personnes-etrangeres-toujours-plus-criminalisees/>

<https://www.lacimade.org/un-incendie-au-cra-de-lyon-saint-exupery/>

<https://www.lacimade.org/explosion-de-violences-au-centre-de-retention-administrative-de-lyon-saint-exupery-lequipe-medicale-utilise-son-droit-de-retrait/>

<https://www.lacimade.org/centre-de-retention-administrative-cra-saint-exupery-pres-de-lyon-le-medecin-du-cra-et-une-partie-de-lequipe-medicale-demissionnent-pourquoi/>

Prison : <https://www.lacimade.org/la-prison-tue-un-homme-est-mort-a-la-maison-darret-de-la-talaudiere-loire/>

DEMATERIALIZATION

Les groupes locaux continuent de se mobiliser suite à la décision du Conseil d'Etat en date du 3 juin 2021 pour que des alternatives soient mises en place pour atténuer les effets de la dématérialisation : <https://www.lacimade.org/presse/le-conseil-detat-sanctionne-la-dematerialisation-illegale-des-demandes-de-titre-de-sejour/>

En région, le tribunal administratif de Lyon a enfin statué le 22 décembre 2022 sur la requête déposée le 30 mars 2021 mais en ne répondant qu'en partie aux griefs concernant « Démarches simplifiées » :

<https://www.lacimade.org/dematerialisation-imposee-et-acces-des-etrangers-aux-prefectures-du-rhone-et-de-la-loire-audience-du-tribunal-administratif-de-lyon-le-13-decembre/>



FRONTIERES



Elaboration d'un plan d'action régional sur la frontière haute franco italienne. Des contacts ont été pris la CAFI et l'Anafé pour envisager des observations dans la Vallée de la Maurienne et en gare de Modane. En 2022, La Cimade AuRA a participé à la manifestation et maraude du 12 mars 2022 au col de Montgenèvre. Trois membres de la région ont également participé aux observations de la CAFI au col de Montgenèvre les 14 et 15 juin 2022.

2. Au niveau national

Les bénévoles et l'équipe salariée ont également participé à la réflexion et co-organisation voire co-animation de groupes de travail, journées de réflexions et de mutualisation au niveau national. A titre d'exemple :

Groupes de travail nationaux-Pôles thématiques

- Vers un accompagnement alternatif des personnes demanderesse d'asile
- Stratégies jeunes en danger
- Actions locales/régionales de promotion de la régularisation

Groupes de travail et journées - Direction de la Vie associative

- Les libertés associatives
- Rencontres des bureaux régionaux en mars et décembre 2022
- Rencontre des bureaux régionaux et du conseil national du 22 octobre 2022

Les bénévoles ont aussi participé aux journées nationales sur (liste non exhaustive) :

- L'appropriation du kit pédagogique enfants 6-12 ans
- L'enfermement
- La rétention et les actions de sensibilisation
- L'action en prison

LE PROJET ASSOCIATIF

La réactualisation du projet associatif s'est poursuivie en 2022 avec la phase 2 portant sur les Utopies. Le mouvement, à partir des méthodes de travail des « cercles de rêve » et des « controverses », a eu l'occasion de débattre au niveau local et régional des objectifs de La Cimade. Cette phase 2 du projet associatif a suscité des critiques et des mécontentements des équipes bénévoles et salariées sur les méthodes utilisées (et le temps nécessaire aux discussions) provoquant un désintéressement pour ne pas dire une démobilisation. Néanmoins, à la fin de l'année 2022 une première ébauche du projet associatif a été présenté au mouvement et une méthode proposée pour recueillir les premiers retours. Puis le projet a été discuté en assemblée générale nationale. Le texte, ainsi amendé, sera soumis au vote en juin à la prochaine assemblée générale.

LA SESSION NATIONALE



La Cimade région Auvergne Rhône-Alpes a accueilli la **session nationale** dans le Vercors à Autrans les 23, 24 et 25 septembre 2022 au Vertaco (lieu d'accueil géré par la Ligue de l'enseignement). Le thème était « Accueillir l'autre, se transformer ensemble. Mettre en œuvre le principe de solidarité ». Elle a rassemblé près

de 300 participants. Entre tables rondes et ateliers, le temps a été aussi consacré à des moments festifs soudant le mouvement.

D. Le soutien « technique » aux équipes bénévoles en région.

1. Formations internes



L'enregistrement de certaines formations via Zoom a été mis en place en 2021. Le contexte juridique n'ayant pas évolué depuis cette année, nous avons pu reprendre ces supports vidéo comme base théorique que les bénévoles sont invités à visionner en autonomie avant les sessions en présentiel.

Les formations en présentiel ont été maintenues mais repensées pour accorder plus de place à l'interactivité et aux travaux collectifs en petits groupes.



Pour les bénévoles de La Cimade, **tous les supports des formations** (documents et vidéos) **sont mis à disposition sur notre plateforme en ligne CIMADOCS** => page régionale => [Espace de stockage des formations régionales AURA](#)

Accueil des bénévoles	
<p>Agir à la Cimade : le contexte migratoire, une approche du droit des étrangers, l'histoire et le fonctionnement de la Cimade, ses champs d'action et les enjeux éthiques.</p> <p>Cette formation est un premier temps d'accueil au niveau régional, indispensable pour tous les nouveaux membres de notre mouvement, elle est co-animée par l'équipe régionale de bénévoles et de salarié·es.</p>	3 formations dans l'année, dont 1 en visio
Formations initiales juridiques	
Méthodologie d'accompagnement des personnes étrangères dans une demande de titre de séjour + partie théorique enregistrée en 2021 à visionner en autonomie	2 formations à la journée
Mise en pratique du droit au séjour en raison de la VPF et du travail à partir de situations concrètes + partie théorique enregistrée en 2021 à visionner en autonomie	2 formations à la journée
Le droit d'asile et le droit au séjour pour soins	1 formation à la journée
Formations thématiques juridiques	
• L'accompagnement des personnes étrangères en prison.	1 formation en visio 2x2h
• La réunification familiale des réfugiés	1 formation en visio 2h
• Les interdictions de retour sur le territoire français.	1 formation en visio 2h
Formations sensibilisation	
Initiation aux actions de sensibilisation	1 formation en visio 2h
Action de sensibilisation en milieu scolaire	1 formation à la journée
Apprentissage du français	
Formation, journée d'échange et de mutualisation, pratiques de l'oral	1 formation à la journée

Toutes les formations peuvent être complétées par une formation locale en fonction des demandes et des besoins des groupes locaux.

Exemple en 2022 :

- Le nouveau code de l'entrée et du séjour et du droit d'asile (2h à Lyon)
- La situation des étudiants (2h à Lyon)

Des journées régionales thématiques se sont également déroulées en 2022. Ce sont des espaces hybrides comportant un aspect formation, mais surtout des débats, réflexions, décisions sur nos stratégies concernant nos axes de travail.

- Jeunes en danger isolés
- Prison
- Dématérialisation

Au total en 2022 :

5 formations régionales dispensées via Zoom représentant **16 heures** de formation

9 formations centralisées à Lyon, représentant environ **50 heures** de formation

Et **2** formations à la demande de groupes locaux, représentant **4 heures** de formation

2. Animation juridique : réponses aux sollicitations.

Chaque bénévole de la région Auvergne Rhône-Alpes peut soumettre sur une adresse dédiée animation-juridique-aura@lacimade.org les difficultés rencontrées, soit dans le suivi d'une personne soit dans les démarches. En 2022, l'équipe de cette « hotline » était constituée des deux chargé-e-s de projet régionaux.

En 2022, **266** messages ont été traités, soit une **diminution de 42%** par rapport à l'année 2021.

Cette forte décroissance permet de retrouver le rythme préexistant à la crise sanitaire. Cela confirme l'hypothèse que nous faisons les années précédentes, à savoir que les mesures de confinement et de couvre-feu ont isolé les bénévoles de la Cimade qui pouvaient difficilement accéder aux échanges et conseils de leurs collègues. S'il en était besoin, la démonstration est faite que le cadre collectif des permanences est fondamental pour un fonctionnement plus équilibré, où l'équipe régionale n'intervient qu'en renfort sur les problématiques nouvelles ou plus pointues.

Répartition géographique

A titre informatif, les sollicitations se répartissent de la façon suivante par groupes locaux :

Groupes locaux / équipes	2022		2021		Comparaison 2022/2021
	Nombre	%	Nombre	%	
Allier	39	14,66%	49	10,63%	+4,0pt
Annecy	17	6,39%	44	9,54%	-3,2pt
Annonay	34	12,78%	38	8,24%	+4,5pt
Bourg-en-Bresse	11	4,14%	14	3,04%	+1,1pt
Chambéry	33	12,41%	47	10,20%	+2,2pt
Clermont-Ferrand	10	3,76%	30	6,51%	-2,7pt
Extérieure	1	0,38%	3	0,65%	-0,3pt
Grenoble	23	8,65%	47	10,20%	-1,5pt
Haute-Loire	23	8,65%	18	3,90%	+4,7pt
Lyon	35	13,16%	89	19,31%	-6,1pt
Pays de Gex	15	5,64%	41	8,89%	-3,3pt
Saint-Etienne	8	3,01%	7	1,52%	+1,5pt
Valence	17	6,39%	34	7,38%	-1,0pt
Total général	266	100%	461	100%	

Analyse des problématiques

Problématiques	2022		2021		Comparaison 2022/2021
	Nombre	%	Nombre	%	
Asile	63	23,68%	65	14,10%	+9,6pt
Autres_problématiques	13	4,89%	34	7,38%	-2,5pt
Avocat	1	0,38%	3	0,65%	-0,3pt
Droits_sociaux	5	1,88%	6	1,30%	+0,6pt
Eloignement	9	3,38%	25	5,42%	-2,0pt
JEDIE	4	1,50%	24	5,21%	-3,7pt
Nationalité	10	3,76%	25	5,42%	-1,7pt
Séjour	124	46,62%	218	47,29%	-0,7pt
Violences_TEH	1	0,38%	6	1,30%	-0,9pt
Visa_accès_territoire	36	13,53%	55	11,93%	+1,6pt
Total général	266	100,00%	461	100,00%	

Les problématiques de droit au séjour sont toujours largement majoritaires (46,6%). Parmi celles-ci, ce sont surtout les questions de régularisation pour motifs tirés des liens privés et familiaux (5,3%) et du travail (5,3%) qui prédominent. Pour ce dernier motif, plusieurs questions concernent l'usage de la plateforme en ligne, mise en place en 2021 pour les demandes d'autorisation de travail.

Les sollicitations en matière d'asile sont en forte augmentation (23,7%, soit +9,6pt). Il ressort notamment que cette augmentation est en partie liée à des questions relatives à la guerre en Ukraine et à la mise en place de la protection temporaire. Les ressortissant·e·s ukrainien·ne·s ont très rarement sollicité les permanences de la Cimade, car très peu de problèmes d'accès au droit sont apparus à leur égard. En revanche nous avons suivi plusieurs situations de personnes étrangères vivant en Ukraine, déplacées par la guerre, qui ne parvenaient pas à bénéficier d'une protection en France. Les victimes d'un même conflit ne sont pas toutes égales aux yeux de l'administration, selon leur nationalité.

A signaler également une part importante (4,1%) de difficultés administratives concernant des personnes bénéficiaires de la protection de l'OFPRA : difficulté d'accès au séjour liée à la mise en place de la dématérialisation, délais de délivrance des actes d'état civil de l'OFPRA...

En matière de visa, ce qui ressort principalement sont les difficultés de réunification familiale pour les familles de réfugié·e·s et bénéficiaires de la protection subsidiaire (cf. partie « [Analyse des données](#) » dans les permanences).

II. AGIR POUR LE RESPECT DES DROITS ET L'INTEGRATION DES PERSONNES ETRANGERES

A. Les permanences d'accueil et d'informations

1. Déploiement du logiciel SAAM

Au début de l'année 2021, la Cimade a commencé à déployer un nouvel outil de suivi des personnes accompagnées (SAAM). La région AuRA a rapidement adopté ce logiciel facilitant le recueil et le partage d'information au sein d'une même équipe. Outre la mutualisation du suivi des personnes entre bénévoles, il présente d'autres avantages : harmonisation des données recueillies, obtention de statistiques plus fiables sur notre activité, systématisation de la procédure « RGPD » de recueil de consentement des personnes sur l'enregistrement de leurs données...

En 2022, la presque totalité des 11 groupes locaux de la région ont utilisé cet outil, à une exception près. Les données de ce rapport sont construites à partir des éléments statistiques de SAAM. L'absence d'un seul groupe de la région n'a pas d'incidence visible sur les grandes tendances qui ressortent.



Pour ce rapport, nous choisissons de ne pas effectuer de comparaison avec les années précédentes car c'est la première année d'utilisation pleine et entière du nouvel outil de suivi, SAAM. Les bases comparatives pourraient être faussées par des méthodes de remontées d'information différentes, existantes avant son déploiement. A titre d'exemple, certains groupes effectuent des permanences téléphoniques pour renseigner les personnes, qui alimentent les données dans SAAM, alors que ces appels n'étaient pas recensés auparavant.

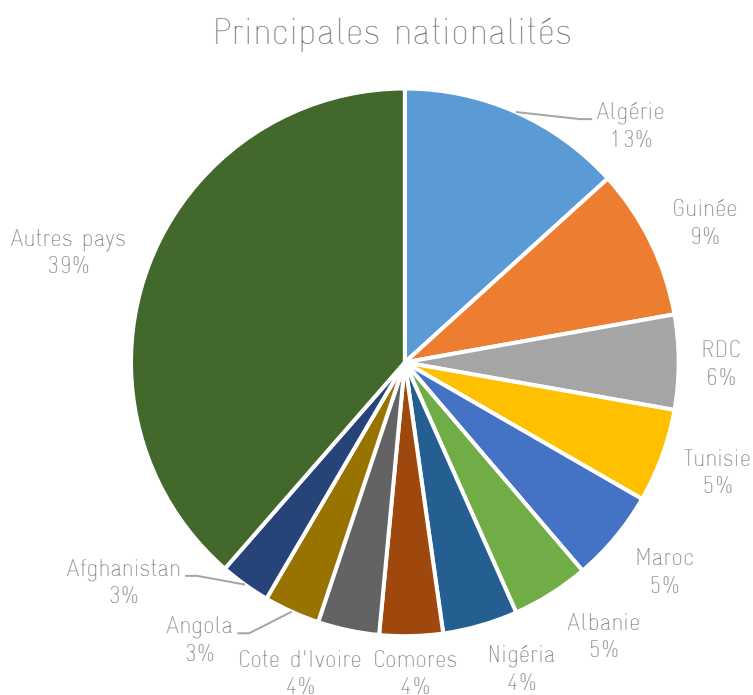
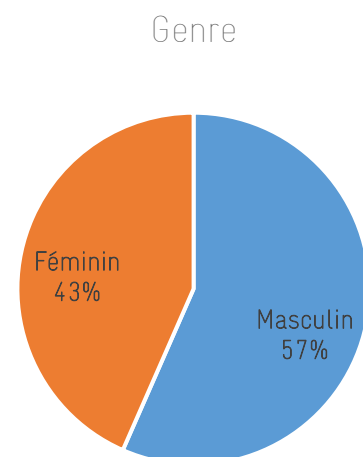
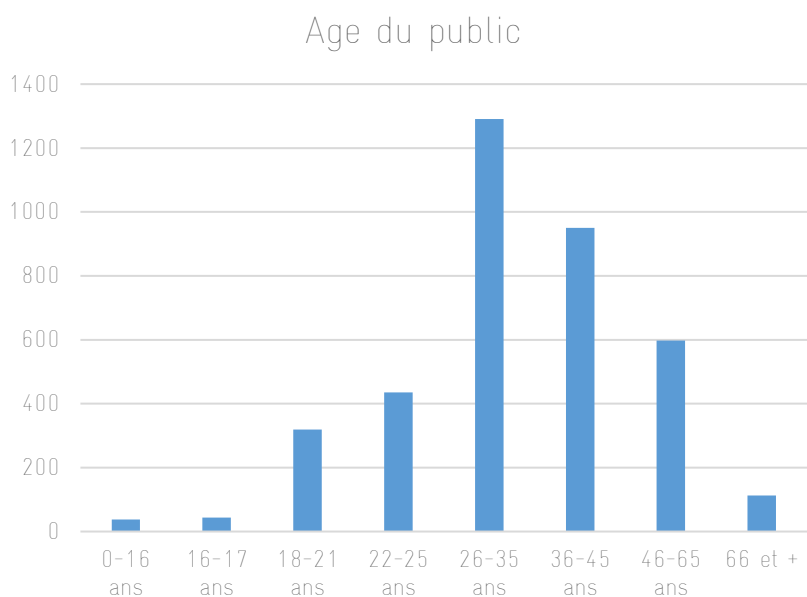
2. Analyse des données

En 2022, La Cimade Auvergne Rhône-Alpes a effectué **9952 accompagnements concernant 6231 personnes et ouvert 5637 nouveaux dossiers.**

Les caractéristiques du public.

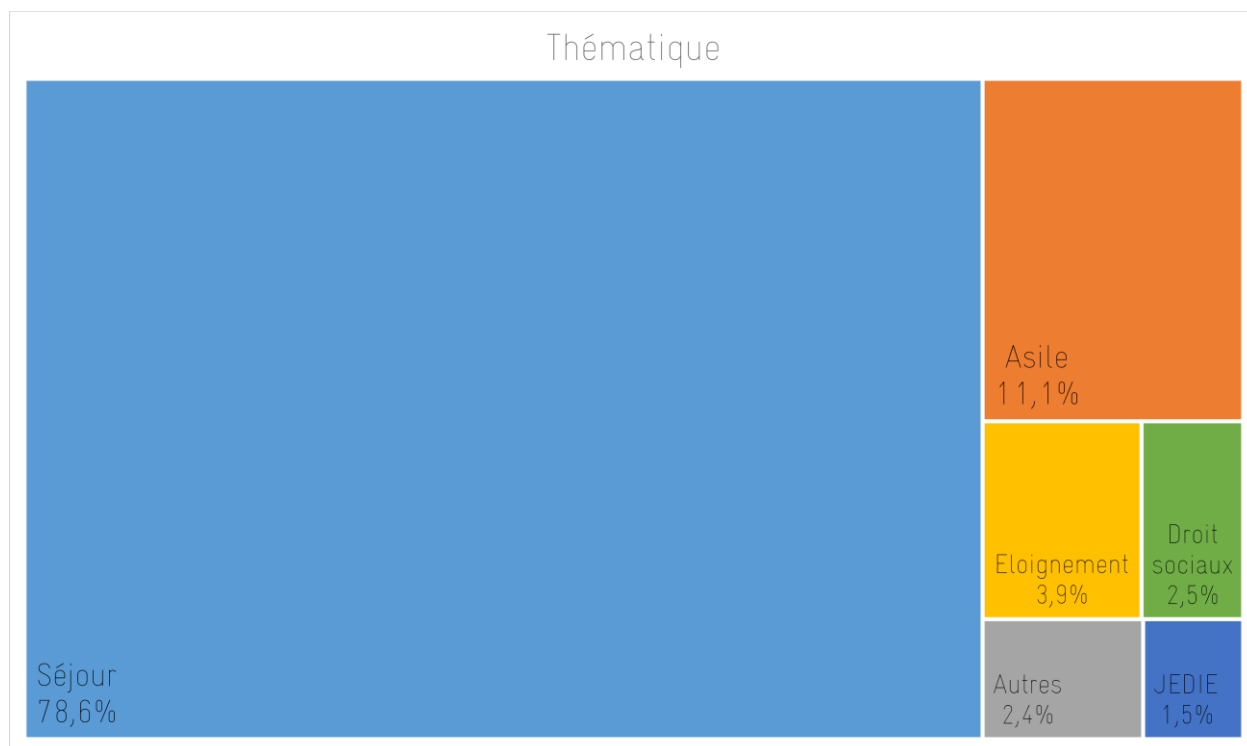
La sociologie du public accompagné ne connaît pas d'évolution significative. Comme les années précédentes, il est relativement mixte avec une légère surreprésentation masculine (55%) et majoritairement âgé de 26-35 ans (34%).

C'est le continent africain qui représente la plupart des origines des personnes reçues avec près de trois quarts des personnes reçues, dont 46% pour l'Afrique du Nord et 26,6% pour l'Afrique subsaharienne.



Il est à noter que l'accueil de plus de 100 000 ukrainien-ne-s dans le cadre de la protection temporaire mise en place à partir de février 2022, n'a eu aucun effet visible sur le public reçu dans nos permanences. La procédure d'attribution de cette forme d'asile échappe à la logique habituelle restrictive et suspicieuse et ne comporte donc aucun enjeu de défense des droits pour nos permanences.

La répartition des sollicitations par « thématiques »



Les questions liées au droit au séjour représentent 78,6% des demandes d'accompagnement.

Les demandes dans ce domaine restent essentiellement concentrées autour de l'accompagnement dans les démarches pour un premier titre de séjour (32,5% du total des problématiques). Celles-ci concernent des demandes pour les motifs suivants :

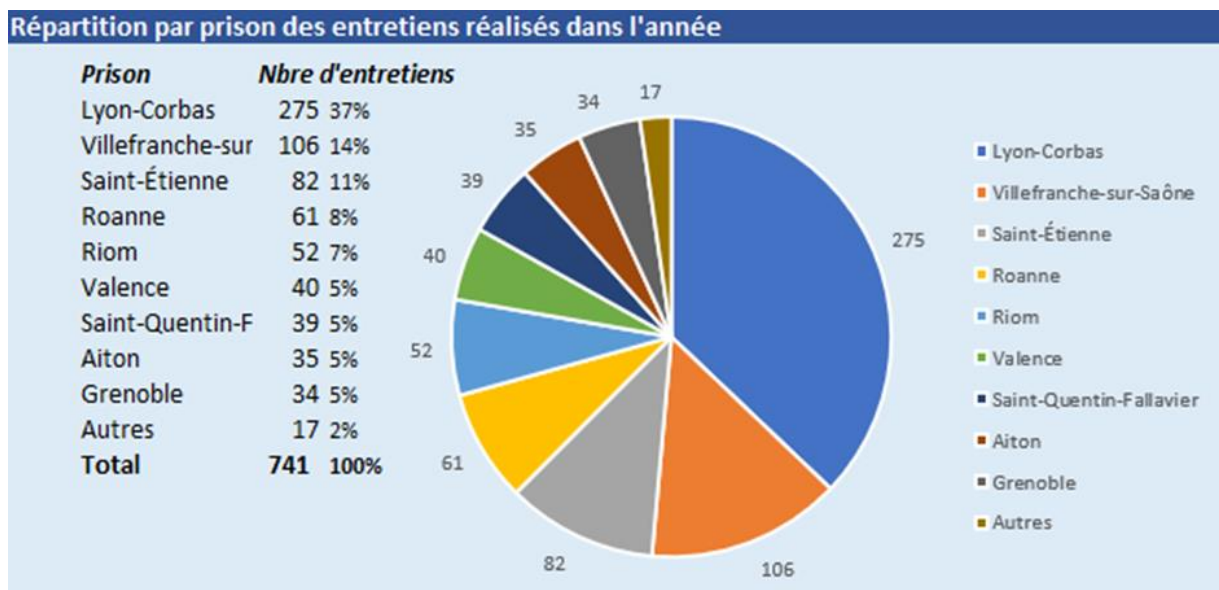
- Liens personnels et familiaux (13,1% du total des problématiques)
- Admission exceptionnelle au séjour, 10 ans de présence en France (9,7%)
- Famille de réfugié, protégé subsidiaire (8,5%)
- Séjour pour soins (7,6%)
- Admission exceptionnelle au séjour par le travail (5,9%)
- Conjoint·e de Français·e (5,4%)
- Parent d'enfant français (5,3%)

En second lieu nous intervenons sur les questions relatives au droit d'asile (11,1%), parmi lesquelles les démarches relatives à la réunification familiale représentent une forte prédominance (2,6% du total des problématiques).

Les accompagnements relatifs aux mesures d'éloignement concernent 3,9% des accompagnements, dont 2% du total des problématiques concerne la notification d'OQTF dite de 30j (délai de recours) lors d'une décision de refus de séjour prise par les préfetures.

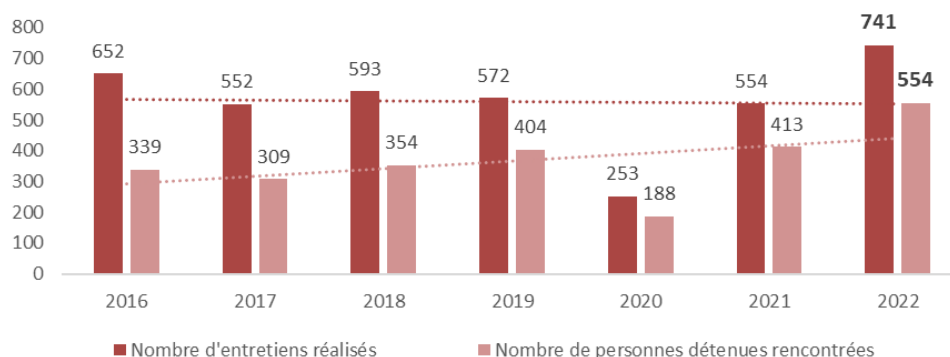
Enfin, en dehors de ces principales catégories, les questions de nationalité française et naturalisation représentent 2,5% des sollicitations.

3. Focus sur les actions en prison



En 2022, les équipes Cimade (38 bénévoles en région) sont intervenues dans 11 établissements pénitentiaires de la région Auvergne Rhône-Alpes. Les échanges et réunions avec le SPIP et d'autres acteurs intervenants au centre pénitentiaire de Varces (Isère) se sont concrétisés par la reprise des activités dans ce centre dès le mois de janvier 2022.

Cette année, l'action s'est intensifiée et le nombre d'accompagnements a considérablement augmenté. Les bénévoles ont rencontré 554 personnes étrangères détenues (dont 20 femmes) lors des permanences d'information et d'accompagnement (au total, 741 entretiens réalisés).



Plusieurs rencontres régionales et sessions de formation ont pu se tenir au cours de l'année. L'équipe de coordination régionale, composée de salarié·e·s et de bénévoles, a renforcé son activité, rendant ainsi l'action prison plus fluide mais aussi plus visible pour le reste de la région.

Perspectives 2023 :

- ➔ Améliorer la coopération avec les différent·e·s intervenant·e·s des prisons pour fluidifier l'accompagnement des personnes détenues
- ➔ Poursuite de la réflexion sur les logiques communes entre enfermement administratif et pénal (en lien avec la commission régionale « enfermement » qui propose des actions autour de la rétention administrative)
- ➔ Travailler en région sur les protocoles qui nous lient à l'administration pénitentiaire et encadrent nos actions
- ➔ Poursuivre la formation des bénévoles, nouveaux mais pas seulement, pour suivre le rythme rapide du droit

B. Les ateliers d'apprentissage du français

L'année 2022 a été largement marquée par l'assouplissement des mesures sanitaires et donc par la reprise des activités. Les équipes ont pris plaisir à retrouver leurs groupes d'apprentissage du français "en présentiel" et la convivialité a repris sa juste place au sein de cette activité.

En 2022, les équipes ont accompagné 473 personnes dans l'apprentissage du français à travers 27 cours de français langue étrangère (FLE) ou ateliers sociolinguistiques (ASL). 58 équipiers et équipières bénévoles sont engagés dans cette activité.

Cet apprentissage linguistique s'articule autour d'une forte dimension sociale et culturelle et s'adresse en particulier à un public étranger n'ayant pas accès au dispositif de droit commun en raison de leur statut administratif en France.

En 2022, plusieurs projets culturels ont vu le jour ou sont en cours de construction :

- A Clermont-Ferrand : atelier de céramique, visite du musée Bargoin, de la médiathèque de Jaude, sortie de fin d'année au Puy de Dôme et spectacle à l'opéra municipal
- A Chambéry : des visites à la bibliothèque, des visites de la ville, des activités sportives (cricquet et randonnée) ainsi qu'une sortie à l'Espace Malrot pour voir un spectacle de danse et la participation à un spectacle de poésie
- A Lyon : des visites à la bibliothèque du 4ème arrondissement et des participations aux activités prévues dans le cadre du festival Migrant'Scène en construction

Enfin, dans un effort constant d'améliorer nos pratiques et de consolider le parcours bénévole, les équipes ont pu suivre plusieurs formations en 2022 :

- A Clermont-Ferrand, le Centre FLEURA a proposé aux bénévoles FLE de la métropole 40h de formation théorique et pratique réparti sur 2 ou 3 mois.
- A Lyon, une session « prise en main d'un atelier sociolinguistique » s'est tenue le 1er octobre 2022. Cette formation s'est articulée d'une part autour de la construction d'une séquence pédagogique, et d'autre part d'une réflexion plus large sur ce qu'implique être apprenant·e dans un cours mené dans une langue totalement inconnue.

Perspectives 2023 :

- ➔ A Lyon, les demandes ne cessent d'augmenter. Nous allons travailler à améliorer nos procédures d'inscription en ouvrant une permanence supplémentaire dédiée à cela uniquement
- ➔ Mise en lien des activités d'apprentissage du français avec les autres activités de La Cimade en particulier les actions de sensibilisation.
- ➔ Contribuer à l'ancrage politique des cours d'apprentissage du français à La Cimade par des actions de plaidoyer et autres.
- ➔ A Clermont-Ferrand, de nouveaux cours A1 ouvriront pour répondre à la demande croissante.
- ➔ A Grenoble, l'équipe se renseigne pour proposer aux apprenant·e·s de passer le DELF ou TCF en fin d'accompagnement
- ➔ A Chambéry où l'activité commence tout juste en 2022, l'année 2023 sera celle de la consolidation

C. Les projets et mobilisations en région.

1. Accès aux Préfectures : généralisation de la dématérialisation

En 2022, la dématérialisation est restée un sujet de préoccupation majeure pour les groupes. Nous sommes toujours confronté·es à des demandes d'accompagnement de la part des personnes étrangères pour des démarches numériques liées à l'accès aux services publics : demande de visa, demande de titre de séjour dans les préfectures, demande de naturalisation, etc.

Cet accompagnement pose plusieurs problèmes : il révèle un éloignement de l'administration vis-à-vis des usager·es et reflète de nombreuses entraves dans l'accès aux droits. D'autre part ce sont des démarches souvent chronophages qui sont source de problèmes techniques et informatiques pour lesquels nous n'avons pas de réponse.

Au cours de l'année plusieurs temps forts se sont déroulés en région sur ces questions afin de se documenter, se former, de réfléchir et de commencer à envisager des stratégies vis-à-vis de cette nouvelle problématique :

- **Journée nationale le 7 octobre** : trois personnes de la région étaient présentes à une journée organisée par le pôle national séjour de la Cimade. Ce temps fut l'occasion de mettre à jour nos connaissances sur le déploiement de la dématérialisation en matière de droit des étrangers, tout en nourrissant notre réflexion sur le contexte politique grâce à l'intervention de deux syndicalistes de la préfecture de police de Paris et de poser des questions de posture pour la Cimade : doit-on accompagner les personnes dans leurs démarches numériques, sachant que nous n'en n'avons pas forcément les moyens (temps et compétences), mais que cet accès au droit est source de nouvelles entraves ?
- **Journée régionale du 24 novembre** : la journée nationale du 7 octobre fut déclinée à l'échelle de la région, avec l'appui du pôle séjour avec le même double objectif : mise à jour des connaissances et réflexion interne pour commencer à élaborer des repères dans notre accompagnement du public. Une quarantaine de personnes était présentes à cette journée organisée à Lyon. La conclusion qui en est ressortie était que le débat ne faisait que commencer et qu'il était nécessaire de mutualiser nos expériences et nos actions dans ce domaine... à suivre en 2023.

En décembre le tribunal administratif de Lyon a fini par examiner les recours déposés au printemps 2021, par la Cimade et ses partenaires associatifs, contre les démarches en ligne imposées par les préfectures du Rhône et de la Loire. Suite à notre appel, une vingtaine de militant·e·s étaient présents à l'audience qui s'est tenue le 13 décembre.

Le 22 décembre 2022, le tribunal administratif a rendu ses décisions d'annulation des démarches numériques imposées aux usagers étrangers pour prendre rendez-vous et déposer des documents dans certaines démarches. Il sanctionne très clairement l'administration pour ne pas avoir prévu des "modalités alternatives" pour accéder à ces démarches en enjoignant les deux préfectures concernées à mettre en place d'autres modes d'accès complémentaires dans le délai de 4 mois. En revanche, il ne se prononce pas sur les critiques que nous faisons du mode de fonctionnement de la préfecture du Rhône, propre à son module en ligne "démarches simplifiées". Quelles seront les alternatives proposées par les deux préfectures condamnées ?

Perspectives 2023 :

- ➔ Mise en place d'un collectif de travail régional sur cette problématique : liste de mutualisation, réunions d'information et de discussion stratégiques...
- ➔ Vigilance sur le déploiement généralisé de l'administration numérique des étrangers en France (ANEF) et sur la mise en place d'alternatives par les préfectures condamnées par le tribunal administratif de Lyon.

2. Jeunes en danger isolé·e·s de nationalité étrangère.

Tout au long de l'année, plusieurs groupes locaux de la région ont poursuivi les actions pour la défense des droits des mineur·e·s et des jeunes majeur·e·s isolé·e·s en danger.

En 2022, ce sont 152 jeunes qui ont été accompagnés par nos équipes pour cette problématique.

Cette thématique, qui avait été largement investie en 2021, s'est vue renforcée en 2022 avec :

- Une journée de formation régionale interne spécifique en janvier 2022 : "accompagnement et droits des jeunes en danger"
- Une journée régionale thématique le 19 mai 2022 : l'occasion d'approfondir ses connaissances juridiques pour l'accompagnement des jeunes, de partager les pratiques aux 4 coins de la région (notamment en matière d'hébergement) et de réfléchir aux stratégies de plaider à poursuivre.
- Un groupe régional de coordination, appuyé d'un salarié, pour mettre en lien nos actions dans les différents départements mais aussi échanger sur nos difficultés : les bénévoles « ressources » sur cette thématique dans les groupes locaux (qui sont directement impliqué·e·s dans les actions sur le terrain et qui font le relais d'information) se réunissent une fois par trimestre via Zoom pour partager les actualités locales, les pratiques et les expériences. Une liste de diffusion régionale a été créée également à cette fin, avec le souhait d'améliorer la mutualisation des actions au niveau régional.
- La participation de notre région au groupe de travail national sur les stratégies d'actions pour la défense des droits des jeunes en danger

Ce soutien régional a permis aux groupes locaux de déployer plusieurs actions.

A Lyon par exemple : en 2022 un questionnaire national recensant les pratiques d'accueil des mineur·e·s selon les départements a été organisé à l'initiative de la Coordination Nationale MNA née à Lyon sous l'impulsion du Collectif Soutien Migrants Croix Rousse ; le dépouillement de ce questionnaire a eu lieu en juin à la Cimade de Lyon, qui a accueilli pour l'occasion diverses associations et collectifs du territoire national. Une tribune revendicative, signée par les divers collectifs et associations, dont la Cimade, est parue dans le journal Le Monde, signée depuis par de nombreux et nombreuses député·e·s.

A Grenoble également, où la thématique est centrale, La Cimade a proposé une mission de service civique pour accompagner l'équipe dans ses actions auprès des jeunes isolés en danger.

L'équipe a poursuivi ses nombreux accompagnements, tant dans l'accès aux droits que dans l'hébergement par le biais de l'Abri Jeunes. Ouvert en mai 2021 et piloté par trois associations (Apardap - Cimade - 3aMIE), l'Abri Jeunes a continué d'offrir en 2022 des conditions de vie dignes à 24 jeunes majeurs.

Perspectives 2023 :

- ➔ Participation au groupe de travail national sur les stratégies d'actions pour la défense des droits des jeunes en danger.
- ➔ Poursuite des actions avec les avocat·e·s pour mieux défendre les droits des mineur·e·s (information, protection, tutelle, recours) en application de la décision du Comité des droits de l'enfant de l'ONU du 25 janvier 2023 et rendre effective la demande d'asile.
- ➔ L'Abri Jeunes à Grenoble : le contrat de mise à disposition des huit logements par la Métropole grenobloise dans le cadre de sa politique d'urbanisme transitoire viendra à échéance en mai 2024. Le renouveler, voire l'élargir à d'autres modalités (logement intermédiaire avec une participation financière réduite par exemple), est un objectif 2023.

3. Commission enfermement : actions contre la rétention administrative

Né en novembre 2020, le groupe enfermement AuRA s'inscrit dans la continuité de la rencontre nationale du 16 octobre 2020 "La Cimade et l'enfermement : comment La Cimade fait-elle mouvement autour des questions d'enfermement, qu'il s'agisse de la prison ou de la rétention, au-delà du marché public ?", à l'issue de laquelle des groupes de réflexion/action régionaux avaient été invités à se constituer.

Ce groupe "enfermement" régional se concentre sur la rétention au centre de rétention administrative (CRA) de Lyon Saint Exupéry - sans mettre de côté les liens de ce centre avec les autres lieux et modalités de l'enfermement et notamment les phénomènes d'aller-retours entre le CRA et la prison.

L'année 2022 est marquée par l'ouverture du nouveau CRA de Lyon, de 140 places, le 17 janvier 2022, et la fermeture provisoire de l'ancien établissement pour travaux, la dégradation sensible des conditions en rétention à partir du mois de juin et la démission en décembre du médecin du CRA.

Deux objectifs avaient été établis par la Commission :

- D'une part, et dans un premier temps, faire connaître le CRA aux militant·e·s de la Cimade, en interne, en les invitant notamment à aller rencontrer des retenu·e·s et à réaliser des témoignages.
- D'autre part, rendre notre parole politique afin d'informer plus largement les différentes opinions publiques extérieures, en lien avec d'autres collectifs, et avec comme objectif la construction d'une mobilisation contre les CRA.

Les chiffres-clés 2022 :

- 10 visites ont été organisées entre février et décembre 2022 auxquelles 15 bénévoles ont participé
- Pour chaque visite, un compte rendu a été réalisé qui alimente la rédaction d'un florilège des situations rencontrées, en cours de rédaction
- 2 rencontres avec des anciens salariés du CRA de Lyon pour mieux comprendre les conditions d'accueil, de vie et d'accompagnement à l'intérieur du CRA
- Rédaction de multiples articles publiés sur le site internet de la Cimade, pour porter à la connaissance du plus grand nombre les réalités de l'enfermement administratif

Perspectives 2023 :

- ➔ Participation à la Commission Stratégique Rétention, lieu de réflexion national
- ➔ Publication du projet "florilèges" : paroles de retenu·e·s sur leur quotidien, leur réalité. Les témoignages recueillis seront diffusés via les réseaux sociaux dès 2023 et nous envisageons la réalisation d'une exposition à partir de cette matière
- ➔ Continuer à tisser des liens avec les groupes sensibilisation de la région afin de porter à la connaissance du plus grand nombre les réalités vécues par les personnes étrangères dans les CRA.

4. Frontière franco-italienne

La région Auvergne Rhône-Alpes compte des kilomètres frontaliers avec l'Italie et la Suisse, en continuité avec la région Sud-Est. Depuis plusieurs mois, les cimadien-ne-s sont alerté-e-s et associé-e-s sur des constats alarmants en termes de refoulement de personnes exilées par la police française vers l'Italie... Boosté-e-s et motivé-e-s par les rencontres nationales sur les problématiques aux frontières intérieures, quelques bénévoles se sont emparé-e-s de ce sujet au cours du printemps. Il a été la thématique au moment de l'Assemblée Régionale 2022 avec l'intervention d'un chercheur nigérien.

Les 14 et 15 juin, trois personnes de la région se sont mobilisées pour participer à une mission d'observation au col de Montgenèvre, coordonnée par la CAFI (Coordination des Actions aux Frontières Intérieures). Cette séquence fut l'occasion de se former sur ce type d'action en vue d'une possible reproduction sur la portion de frontière de notre territoire.



Poste de la police aux frontières, col de Montgenèvre, juin 2022

Perspectives 2023 :

- ➔ Création d'un réseau d'associations en vallée de Maurienne, avec l'appui de la CAFI et de l'association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (ANAFE)
- ➔ Participation à une visite exploratoire à Modane et côté italien au refuge de Oulx.
- ➔ Première campagne d'observation de la frontière en vallée de la Maurienne.

III. FAVORISER LE DEPASSEMENT DES PREJUGES

Cette année 2022 a trouvé un rythme ordinaire, mais nous devons souligner cependant une montée en puissance de cette action fondamentale en direction des différents publics. Il s'agit tout au long de l'année de provoquer ou répondre à des sollicitations pour « gagner la bataille de l'opinion publique ».

La coordination régionale, créée en 2021, rassemble les bénévoles des différents groupes afin de mutualiser et identifier les besoins de soutien et/ou de formation, en lien avec la coordination nationale des actions de sensibilisation.

Les échanges ont permis de mettre l'accent sur des actions hors salle, sur le domaine public. Ainsi l'initiative « porteurs de parole » se multiplie dans quelques villes (Annecy, Grenoble, Clermont-Ferrand...).

En 2022, la coordination régionale des actions de sensibilisation a organisé :

- Une réunion régionale sur les actions de sensibilisation le 14 avril
- Un atelier en visioconférence d'appropriation de l'exposition Migrant'scène 2022, *À l'intérieur c'est l'enfer* le 5 octobre
- Un temps d'échanges régional en visioconférence autour de la sensibilisation le 3 novembre



A. Actions de sensibilisation vers le public jeune et scolaire

L'année 2022 a confirmé nos relations fortes avec différents établissements scolaires. Nous restons convaincu·e·s de la pertinence de sensibiliser dès le plus jeune âge afin de construire une société structurellement tolérante.

Au total, plus de **23** interventions en milieu scolaire ont eu lieu, du collège à l'université, pour un total de plus de **760 jeunes sensibilisé·e·s**.

Le jeu « parcours de migrants » et la mallette pédagogique pour les 14-18 ans sont toujours très plébiscités par les enseignant·e·s, ainsi que les expositions relatives aux droits des enfants ou encore au droit d'installation.

Nous notons avec grande satisfaction une participation croissante des personnels des établissements à nos interventions. Les professeurs et animateur·rice·s ne sont pas seulement des organisateurs de nos rencontres, ils et elles sont des participant·e·s à part entière et sont indispensables à la pérennité de nos relations.

Perspectives 2023 :

- ➔ Organiser de nouveaux temps de partage et de formation.
- ➔ Faire vivre le forum régional sensibilisation (contacts, méthodes, programmation...)

B. Autres actions de sensibilisation plus largement.

1. Festival Migrant'scène en région.



Libertés ! C'était le mot d'ordre de l'édition 2022 du festival annuel Migrant'scène, qui s'est déroulé du 12 novembre au 4 décembre.

Liberté de circuler, d'aimer, de s'installer...

Liberté d'affirmer une identité plurielle... Liberté de s'associer, d'imaginer ensemble...

Libertés ! Dans l'égalité et la solidarité. Dans l'égalité, parce que l'égalité effective des droits est une condition incontournable pour garantir la liberté de toutes et tous. Les inégalités produisent des rapports de domination, des situations d'exploitation. Bref la liberté sans l'égalité, c'est la liberté aux dominantes et dominants ; la dépendance, l'assujettissement, l'oppression pour les autres...

Et libertés dans la solidarité, parce que cette société plus juste reste à construire, du côté des opprimé·e·s, aux côtés des opprimé·e·s.

La qualité et la diversité [des programmations proposées](#) par les équipes bénévoles ainsi que les partenariats noués pour cette édition 2022 ont porté leur fruit avec plus de **123 événements** permettant de toucher plus de **9900 personnes** sur l'ensemble de la région.

2. Cercles de silence

Les cercles de silence (rassemblements en cercle sur un lieu public en extérieur) se tiennent chaque mois en France et en Europe. Après une déclaration pour dénoncer les politiques migratoires qui sont source de souffrances humaines autant aux frontières que dans les pays dits « d'accueil », quelques dizaines de minutes sont tenues en silence en alerte à cette situation. Plusieurs groupes de la région animent et/ou participent à ces actions.

3. Conférence-débats et autres.

Les groupes locaux ont pris part tout au long de l'année et dans un cadre collectif à des actions de mobilisation pour lutter contre l'enfermement des personnes étrangères, pour combattre le recours à la dématérialisation sans aucune autre alternative et pour la régularisation sans condition des personnes étrangères présentes sur le territoire français.

Ils étaient présents dans l'espace public au cours de mobilisations collectives, auprès de partenaires pour des journées-clés telles que la Journée Mondiale de Refus de la Misère et organisaient des événements tout public dans les lieux publics.



Conférences, projections-débats, porteurs de parole... La rue est un terrain que nous allons poursuivre à investir.

IV. FAIRE EN LIEN AVEC NOS PARTENAIRES

A. Les partenaires associatifs

La Cimade participe ou est membre de différents réseaux et collectifs au sein de la région dans lesquels elle s'informe et/ou informe, elle apporte son expertise, et avec qui elle monte des projets et/ou travaille en complémentarité :

Les réseaux : ORSPERE-SAMDARRA (Observatoire Santé mentale, Vulnérabilités, Sociétés du centre hospitalier du Vinatier à Lyon) ; Coordination Savoie du droit d'asile (CSDA)

Les collectifs : les associations unies de Auvergne Rhône-Alpes (collectif AU-AURA), Alerte, Migrant en Isère, les cercles de silence, Vent d'assos, Copin's, collectif soutien réfugiés migrants 69, collectif AMIE, collectif collègue Maurice Scève, collectif de la Croix-Rousse, ...

Les associations : Médecins du Monde ; Secours-Catholique ; Secours populaire ; Forum Réfugiés- COSI ; FAS-AURA ; Plateau asile solidarité, les Amoureux au ban public ; La maison des passages ; FIJI-RA ; Emmaüs, RESPF ; Tremplin 43 ; CCFD ; LDH ; Amnesty International ; Armée du Salut, Diaconat protestant ; MRAP ; CIDFF ; CLASS ; ALPIL ; URCLAJJ ; AVDL ; VIFF ; Le Comede ; les PASS ; ADA ; APARDAP ; FORSEM ; AIDES, Foyer Protestant de la Duchère, Atelier logement solidaire (ALS) ; la coordination urgence migrants (CUM), ; le pacte de pouvoir de vivre ; Tous migrants, Cent pour un toit 73 ; etc...

B. Les partenaires institutionnels

La Cimade renseigne, informe et accompagne le public et les équipes sociales d'un grand nombre de partenaires institutionnels vers lesquels elle oriente un nombre important de ses bénéficiaires pour un accompagnement ou un suivi social. Il s'agit de Centres communaux d'action sociale, de Maisons du Rhône ou de services sociaux, de permanences d'accès aux soins et à la santé et aussi d'assistants sociaux des hôpitaux et d'agents de diverses collectivités locales.

De même, la Cimade travaille avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation dans le cadre de permanences en prison.

C. Les partenaires financiers

La Cimade ne pourrait pas mener toutes ces activités sans l'aide de financeurs. Les activités, projets et programmes de La Cimade Auvergne Rhône-Alpes sont financés en partie par les Villes de Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Grenoble, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, La Chambon sur-Lignon, Annonay, les communes du Pays de Gex, le Conseil départemental de l'Ain, la Métropole Grenoble-Alpes, la Métropole de Lyon, la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), la DIRSP (direction interrégionale des services pénitentiaires), la Fondation Un monde par tous, la DRAC Auvergne Rhône-Alpes.

Les adhésions et les participations aux manifestations fournissent une part appréciable des ressources complétées par la vente de produits « Cimade » –calendriers, objets divers – et par l'appui du siège national.

Les dons de particuliers et particulières ou de communautés, religieuses ou non, représentent un apport essentiel et, au-delà, sont le signe de nombreux et chaleureux soutiens qui encouragent l'action de la Cimade.

V. ASSURER LA VIABILITE ECONOMIQUE DE LA REGION : RAPPORT FINANCIER

A. Évolution du nombre d'adhérent·e·s de la région AURA de 2018 à 2022

Avec 583 adhérent·e·s en 2022, notre région est la plus grande région de La Cimade. Cet effectif témoigne du dynamisme et de l'investissement de toutes celles et tous ceux qui font vivre notre mouvement en région AuRA. Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisé·e·s pour l'accueil des nouvelles et nouveaux bénévoles.

Ce dynamisme semble bien se conforter si l'on voit le niveau d'adhésion au 21 avril 2023 : déjà 541 adhésions enregistrées !

Groupe local	2018	2019	2020	2021	2022	Au 1/05/2023
Annecy	15	8	15	13	11	12
Annonay	16	15	15	18	21	24
Bourg en Bresse	22	14	29	15	10	10
Chambéry	11	10	20	26	27	30
Cimade 43	30	30	26	21	24	23
Clermont-Ferrand	118	133	142	135	96	98
Grenoble	98	75	77	84	69	64
Lyon	141	138	113	144	176	147
Pays de Gex	16	18	18	32	21	22
Saint-Etienne	37	39	44	49	80	80
Valence	45	38	37	41	47	40
Salarié·e·s	2	2	2	2	1	1
Région AURA	551	520	538	580	583	553

AuRA	2019	2020	2021	2022	Écart	variation en %
adhérent-e-s	521	538	580	583	+3	0,5%
équipier-ère-s bénévoles	380	363	380	407	+27	7,1%
membres associés	139	173	198	175	-23	-11,6%
équipier-ère-s salariés	2	2	2	1	-1	-50,0%
femmes	361	370	397	401	+4	1,0%
hommes	160	168	183	182	-1	-0,5%

B. Présentation du bilan 2022 et du budget prévisionnel 2023

Faute du réalisé au 31/12/2022 dont nous ne disposons pas pour l'instant vous trouverez ci-dessous le réalisé au 30/11/2022 ainsi que le budget prévisionnel 2023. Le projet de budget tel qu'il est présenté, a été validé et voté par l'Assemblée Générale de La Cimade le 28/01/2023.

Charges	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 30/11/2022	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes AuRA	95 518 €	95 408 €	104 720 €	124 511 €	119 133 €
Dépenses sièges affecté AuRA	232 697 €	205 927 €	172 887 €	229 712 €	231 134 €
Total charges AURA	328 215 €	301 335 €	277 607 €	317 927 €	350 267 €
Produits	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 30/11/2022	Budget 2022	Budget 2023
Ressources directes AuRA	154 948 €	154 428 €	188 271 €	163 800 €	165 350 €
<i>dont vente produits Cimade</i>	10 376 €	18 188 €	13 254 €	17 100 €	18 000 €
<i>dont dons</i>	53 409 €	40 671 €	26 479 €	33 090 €	33 620 €
<i>dont subventions</i>	69 350 €	76 500 €	92 250 €	87 150 €	87 800 €
Ressources venant du siège	9 000 €	9 000 €	9 000 €	8 000 €	9 000 €
Total produits AURA	163 948 €	163 428 €	197 271 €	171 800 €	174 350 €
Résultat	- 164 267 €	-137 907 €	-80 336 €	- 146 127 €	-175 917 €
Taux de recouvrement	49,95%	54,23 %	71,06%	45,96%	50,22%

Dans la colonne « réalisé au 30/11/2022 », nous n'avons pas encore reçu du siège les dépenses pour le mois de décembre. On peut donc prévoir un réalisé proche de 305 000 €. Pour ce qui est des produits, nous avons intégré toutes les subventions reçues, même après le 30/11/2022. La forte augmentation de ces subventions par rapport à 2021 est essentiellement due aux efforts de plusieurs groupes locaux pour solliciter les collectivités locales à soutenir leurs actions de sensibilisation entre autres. Nous tenons ici à les féliciter et à les encourager dans cette voie. Enfin, le montant des ventes de produits Cimade devrait avoisiner les 15 000 €, une grande partie des ventes ayant lieu au mois de décembre.

Annexe : Les membres des instances régionales et représentants au niveau national.

CR – conseil régional ; BR – bureau régional ; AGN – Assemblée Générale Nationale

Statut				Membres concernés		Rattachement
Titulaire au CR	Suppléant au CR	Titulaire à l'AGN	Suppléant à l'AGN	Nom, prénom		GL
<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	Alice	BEAU	Clermont-Ferrand
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Simon	BONHOMME	Clermont-Ferrand
<input checked="" type="checkbox"/>				Michel	DELBERGHE	Chambéry
<input checked="" type="checkbox"/>				Vincent	DESBOIS	Bourg-en-Bresse
<input checked="" type="checkbox"/>				Stéphane	DEZELAY	Grenoble
<input checked="" type="checkbox"/>				Robert	FAUCHÉ	Valence
<input checked="" type="checkbox"/>				Martine	FAURE SAINT AMAN	Grenoble
<input checked="" type="checkbox"/>				Catherine	FERLAND	Annecy
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claude	GIROUD-PANIER	Lyon
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Jacques	GUILBAUD	Cimade 43
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Monique	GUYOT-BERNI	Clermont-Ferrand
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe	HIMBER	Annecy
<input checked="" type="checkbox"/>				Marie-Claude	MONTEL	Cimade 43
<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	Gérard	PERRIER	Annonay
<input checked="" type="checkbox"/>				Marion	PEYRE	Saint-Etienne
<input checked="" type="checkbox"/>				Martine	PIGNOT	Valence
<input checked="" type="checkbox"/>				Pierre	SAINT AMANS	Clermont-Ferrand
<input checked="" type="checkbox"/>				Janine	SOMMER	Pays de Gex
	<input checked="" type="checkbox"/>			René-Pierre	MÉNOT	Saint-Etienne
	<input checked="" type="checkbox"/>			Christian	SEMBEL	Saint-Etienne
		<input checked="" type="checkbox"/>		Dominique	ALLAIN	Valence
		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise	La GRECA	Lyon
			<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Marc	GAILLARD	Pays de Gex

Remerciements pour les contributions à ce rapport :

Nous remercions chaleureusement **toutes les équipes locales** (Ancey, Allier, Annonay, Bourg-en-Bresse, Cimade 43, Chambéry-Savoie, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Pays de Gex, Saint-Etienne, Valence-Romans) dont les rapports d'activités, les bilans et les statistiques ont servi de base pour la rédaction de ce rapport régional.

Un grand merci également à l'équipe régionale pour la compilation et la rédaction du rapport (notamment les membres du bureau régional et l'équipe salariée) et aux bilans transmis par l'équipe nationale (notamment « sensibilisation » et « prison »).



La Cimade Auvergne Rhône-Alpes
Délégation régionale
76 rue d'Alsace
69100 Villeurbanne

Email: aura@lacimade.org

Sur internet : <https://www.lacimade.org/regions/auvergne-rhone-alpes/>

Sur Facebook : <https://www.facebook.com/lacimadera/>

La Cimade
L'humanité passe par l'autre

